

Dans ce numéro :

<b>Lettre du Maire</b>	<b>1</b>
<b>Elus et commissions</b>	<b>3</b>
<b>Permanences et personnel communal</b>	<b>4</b>
<b>Etat civil</b>	<b>5</b>
<b>Finances communales</b>	<b>6</b>
<b>Législation</b>	<b>8</b>
<b>Association des Parents d'élèves</b>	<b>10</b>
<b>Ecole de Mosnac</b>	<b>12</b>
<b>Calendrier scolaire</b>	<b>13</b>
<b>La Mosnacotoise</b>	<b>14</b>
<b>AS Mosnac</b>	<b>16</b>
<b>Association de Chasse</b>	<b>17</b>
<b>Repas communal</b>	<b>18</b>
<b>Sortie annuelle</b>	<b>19</b>
<b>Comité des fêtes</b>	
<b>Mosnac FESTI-VAL</b>	<b>20</b>
<b>Histoires de...</b>	<b>21</b>
<b>Centenaire 11 novembre</b>	<b>22</b>
<b>Histoire du patrimoine</b>	<b>24</b>
<b>Ailan</b>	<b>26</b>
<b>Autres associations</b>	<b>27</b>
<b>Calendrier CALITOM</b>	<b>28</b>
<b>CALITOM</b>	<b>29</b>
<b>Permanences</b>	<b>30</b>
<b>Numéros utiles</b>	<b>31</b>

## LA LETTRE DU MAIRE



Chers amis,

Vous venez de trouver dans vos boîtes aux lettres le troisième numéro du bulletin municipal de notre mandature.

Comme chaque année, je vous invite à prendre connaissance des événements, des projets qui ont jalonné notre vie municipale pendant l'année 2016.

Cette année 2016 a surtout été marquée par des événements graves, notamment avec les attentats qui ont frappé notre pays et qui ont modifié durablement notre regard sur tout ce qui nous entoure, même dans nos campagnes où notre vigilance doit constamment être de rigueur.

Les projets avancent ; je vous parlais, dans le bulletin de décembre 2015 de l'abandon de la construction d'une salle polyvalente pour des raisons essentiellement budgétaires. Nous avons essayé de rebondir et réduit nos ambitions initiales vis-à-vis de ce projet. En liaison avec l'Agence Technique Départementale de la Charente, (organisme d'Etat chargé d'as-

sister les communes dans la réalisation de leurs projets), un nouvel espace est à l'étude.

Il consiste d'une part à restaurer et aménager les bâtiments en dur existants et d'autre part à remplacer le bâtiment type « Pailleron » après sa démolition, par une structure classique d'environ 120m<sup>2</sup>.

Ce projet, plus modeste devrait avoir un coût beaucoup plus abordable pour nos finances communales et voir le jour au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

La commune a besoin de cet espace au vu de l'extraordinaire vitalité de nos associations dont vous découvrirez les nombreuses activités dans les pages qui suivent. La municipalité a également besoin de cette salle pour ses propres activités que représentent l'arbre de Noël des enfants, les vœux du maire, le repas communal etc...

La restauration de l'église avance. Là aussi pour des raisons budgétaires, l'Etat ne nous ayant pas octroyé les subventions que nous espérions, nous avons décidé de réaliser ces travaux avec nos fonds propres et de les phaser sur plusieurs exercices. La première phase étant le remplacement de la couverture qui est la plus endommagée et prioritaire pour assurer la mise hors d'eau de la nef.

Pour nous aider financièrement, une association a été créée « Sauvegarde du Patrimoine de Mosnac » pour recueillir des fonds via la Fondation du Patrimoine et permettre également aux personnes privées de participer à cette opération par le biais du mécénat.

Cette année, la révision de la carte communale a été entreprise. Vieille de 11 ans, il était nécessaire de revoir notre plan de développement. Notre but étant de favoriser l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune et notamment par le biais de constructions nouvelles. Il y va de la pérennité de notre école qui risque à terme d'être menacée. Cette évolution sera modeste et maîtrisée et elle prendra en compte les nouvelles règles de l'Etat en matière d'urbanisme. Une enquête publique aura lieu en 2017 au cours de laquelle chacun d'entre vous pourra s'exprimer et nous faire part de ses remarques sur les propositions que nous serons amenés à faire.

Au point de vue investissements, nous avons continué, cette année encore, à réaliser des travaux de voirie pour améliorer les routes de notre commune. Nous avons été de nouveau confrontés à des phénomènes climatiques exceptionnels et impressionnants tels l'orage du 22 juillet. Nous essayons par des travaux ponctuels de traiter les inconvénients liés à ces pluies diluviennes (création et entretien de fossés, remplacement de collecteurs...). Malheureusement, le risque zéro n'existant pas, il est impossible, techniquement et financièrement, de supprimer les conséquences de ces événements pour les citoyens.

Un mot sur l'école : vous trouverez un peu plus loin l'article rédigé par notre enseignante, Stéphanie, qui vous fera part des activités de sa classe. Là aussi, pour nous élus, c'est toujours avec une extrême satisfaction que nous constatons la vitalité de notre SIVOS. En harmonie parfaite avec les élus de St Simeux, nous faisons tout ce qui est nécessaire et en notre pouvoir pour assurer la bonne marche de notre école. Nous organisons des activités périscolaires multiples et variées, réalisons des travaux régulièrement dans l'école pour assurer le confort des enfants. Vous avez pu constater l'arrivée d'un nouveau bus de ramassage scolaire qui a été décoré par les enfants et qui porte le nom des deux communes.

Pour terminer, je voudrais vous parler de la réforme territoriale qui est en cours actuellement. Nous faisons partie aujourd'hui d'une grande région : la « Nouvelle Aquitaine » et cela change bien évidemment les rapports de force entre les partenaires. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes de la Région de Châteauneuf va disparaître pour être intégrée dans la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac. Là aussi de nombreux bouleversements sont à attendre. On ne gère pas une entité de 78 communes comme on en gère 18. Il faut harmoniser les compétences, les taxes, les moyens humains et techniques.

Un dernier mot enfin sur la vitalité de nos nombreuses associations. Un village sans associations est un village qui dort. Grâce à elles, de nombreuses activités sont proposées et permettent ainsi de faire connaître Mosnac à l'extérieur de ses frontières. Venez les rejoindre, elles vous accueilleront avec plaisir et vous participerez ainsi à la vie de notre village.

Notre vie communale subit de nombreux bouleversements que nous suivons avec attention. Nous essayons et nous espérons pouvoir conserver notre ruralité, tout en reconnaissant qu'une ouverture vers l'extérieur est indispensable. Plus on est nombreux et plus on est forts.

Nous sommes toujours à votre écoute et comme je le dis chaque année, la mairie vous appartient ; alors, n'hésitez pas à venir nous y rencontrer.

Bien cordialement à tous.

Guy DEWEVRE



## ÉLUS ET COMMISSIONS



Guy DEWÈVRE  
Maire



Serge PUAUD  
1er adjoint



Dany MERCERON  
2ème adjoint



Liliane BOETTI  
3ème adjointe



Michel BRILLET



Jacqueline CHARLET



Éric MONTIGAUD



Virginie PAILLETTE



Frédéric PERROTIN



Guilaine RENAUD



Hervé ROBERT

### Composition des commissions (le Maire étant membre de droit) :

- Travaux-Voirie-Bâtiments communaux :  
Dany MERCERON, Michel BRILLET, Éric MONTIGAUD, Frédéric PERROTIN, Guilaine RENAUD, Hervé ROBERT
- Finances :  
Serge PUAUD, Dany MERCERON, Liliane BOETTI, Virginie PAILLETTE, Hervé ROBERT
- Jeunesse - Sports - Fêtes - Cérémonies :  
Dany MERCERON, Liliane BOETTI, Jacqueline CHARLET, Virginie PAILLETTE, Frédéric PERROTIN, Guilaine RENAUD
- Communication-Informations communales :  
Éric MONTIGAUD, Guilaine RENAUD, Hervé ROBERT
- Aide sociale :  
Liliane BOETTI, Jacqueline CHARLET, Frédéric PERROTIN, Guilaine RENAUD
- Espaces verts :  
Liliane BOETTI, Jacqueline CHARLET, Virginie PAILLETTE
- Appel d'offres :  
Titulaires : Serge PUAUD, Michel BRILLET, Hervé ROBERT  
Suppléants : Daniel MERCERON, Liliane BOETTI, Jacqueline CHARLET

# MAIRIE

## MAIRIE : Florence vous accueille



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE	LUNDI	13h30 - 17h00
	MERCREDI	17h00 - 19h00
	VENDREDI	13h30 - 17h00



05 45 62 53 86



[mairie.mosnac@wanadoo.fr](mailto:mairie.mosnac@wanadoo.fr)



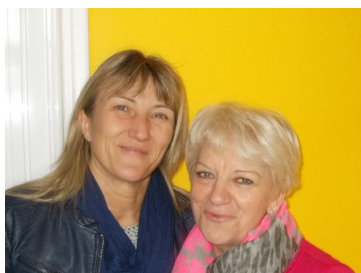
[www.mosnac16.fr](http://www.mosnac16.fr)



mosnac 16

## MAIRIE : Vous pouvez aussi rencontrer

Maryline et Maria qui s'occupent de vos enfants à l'école (Garderie, cantine, transport scolaire).  
et David qui effectue les travaux sur la commune.



### RECENSEMENT DE MOSNAC

Le recensement de Mosnac aura lieu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Votre agent recenseur est Evelyne ROCHARD.

Réservez lui un bon accueil



## ÉTAT-CIVIL 2015-2016

### Naissances :

- SIMONNET Loane, née le 19 décembre 2015 à St Michel
- BARON Élias, né le 08 novembre 2016 à St Michel



### Mariage :

- LAURENT Stéphanie et PAURION Élian le 30 juillet 2016

### Décès :

- BODET Jean-François, décédé le 11 mars 2016
- PETIT Gilbert, décédé le 02 avril 2016
- ORIOT Alain, décédé le 30 avril 2016



## ÉGLISE

Il a été résolu de procéder une fois par an à un grand nettoyage de l'Église.

C'est pourquoi nous faisons appel à toute personne susceptible de nous donner un coup de main (la date n'a pas été fixée mais ce doit être fait avant l'hiver).

L'entretien régulier, l'ouverture journalière et les fleurs pour les messes qui ont lieu une ou deux fois par mois sont assumés par une ou deux personnes qui ont un certain âge et fatiguent à faire des gros travaux.

Merci.

Mme RIVIÈRE

Tél. : 05 45 62 53 68

Tél. : 05 45 62 55 51



## BUDGET PRIMITIF 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
<i>Libellés</i>	<i>Montants</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montant</i>
<b><u>Dépenses de l'exercice</u></b>	<b><u>413 060,92 €</u></b>	<b><u>Dépenses de l'exercice</u></b>	<b><u>465 992,32 €</u></b>
- Charges caractère général	62 050,00 €	- Charges d'équipement	442 131,32 €
- Charges de personnel et frais assimilés	89 960,00 €	- Opérations patrimoniales	6 006,00 €
- Atténuations de produits	23 500,00 €	- Remboursement emprunts	13 300,00 €
- Autres charges gestion courante	60 070,00 €	- Dépenses imprévues	4 555,00 €
- Charges financières	6 100,00 €		
- Dépenses imprévues	4 942,14 €		
- Dotation aux amortissements	460,00 €		
- Virement à la section d'investissement	165 978,78 €		
<b><u>Recettes de l'exercice</u></b>	<b><u>413 060,92 €</u></b>	<b><u>Recettes de l'exercice</u></b>	<b><u>465 992,32 €</u></b>
- Produits des services	8 160,00 €	- Dotations	6 800,00 €
- Impôts et taxes	159 301,00 €	- Opérations patrimoniales	6 006,00 €
- Dotations, Participations	93 760,00 €	- Subventions investissement	85 500,00 €
- Autres produits de gestion courante	7 030,00 €	- Emprunts	120 300,00 €
- Atténuation des charges	3 600,00 €	- Virement de la section de fonctionnement	98 291,56 €
- Produits exceptionnels	110,00 €	- Excédent antérieur reporté	80 947,54 €
- Excédent antérieur reporté	141 099,92 €	- Virement de la section fonctionnement	165 978,78 €

## PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

<b>PARTICIPATIONS</b>	
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)	18 058,62 €
Commune de Châteauneuf (école maternelle)	17 516,07 €
Agence Technique Départementale	471,00 €
SDITEC	150,00 €
SDEG (Entretien Eclairage Public)	44,00 €
<b>SUBVENTIONS</b>	
AILAN	1 500,00 €
Comité des Fêtes	1 200,00 €
Trail du Vignoble Cognaçais	985,08 €
AS Mosnac	900,00 €
Société de Chasse	550,00 €
SPA	327,60 €
SILFA (Fléaux atmosphériques)	320,10 €
Chambre des Métiers	196,56 €
ADMR	145,00 €
CPE Parents d'élèves Mosnac/St Simeux	120,00 €
Coopérative Scolaire	100,00 €
Donneurs de Sang	70,00 €
Croix Rouge	55,00 €
Lutte contre le Cancer	35,00 €

## CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux 2015	Taux 2016	Vote du Conseil Municipal
- Taxe d'habitation	431 700 €	13,65%	13,65%	58 927 €
- Taxe foncière sur :				
• Les Propriétés Bâties	258 100 €	15,68%	16,50%	42 586 €
• Les Propriétés Non Bâties	48 800 €	41,67%	41,67%	20 335 €
<b>TOTAL</b>	<b>738 600 €</b>			<b>121 848 €</b>

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 février 2017 ainsi que les nouveaux habitants de la commune peuvent venir à la mairie se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017. Au-delà de cette date, leur inscription sera prise en compte pour l'année 2018. Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## CARTE D'IDENTITÉ

La carte d'identité est délivrée gratuitement et, depuis le 1er janvier 2014, est valable 15 ans (10 ans pour les mineurs). *Pour plus de renseignements, cf : [www.interieur.gouv.fr/](http://www.interieur.gouv.fr/)*

Il faut s'adresser personnellement à la mairie du domicile afin de compléter le formulaire de demande de carte d'identité muni de :

Pour une première demande : extrait de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois, 2 photographies d'identité (identiques, récentes, de face, tête nue, format 35mmx45mm), un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition, attestation d'hébergement pour les jeunes majeurs...).

Pour un renouvellement : ancienne carte d'identité, 2 photographies d'identité, un justificatif de domicile. L'ancienne carte devra être restituée lors de la remise de la nouvelle carte d'identité.

Pour remplacement suite à vol ou perte : déclaration de perte (peut se faire en mairie) ou vol (au commissariat de police ou à la gendarmerie), extrait de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois, 2 photographies, un justificatif de domicile, un timbre fiscal de 25 €.

Pour remplacement en cas de détérioration : ancienne carte d'identité, 2 photographies d'identité, extrait de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois.

Pour les personnes mineures : les parents doivent remplir l'autorisation parentale sur le formulaire et produire les mêmes pièces que pour une personne majeure.

## DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES EN CHARENTE

Seules les mairies des communes suivantes sont habilitées à recevoir les demandes de passeports :

### **Arrondissement d'Angoulême :**

- . La Couronne
- . Gond-Pontouvre
- . Montbron . Montmoreau St Cybard
- . Soyaux
- . La Rochefoucauld

### **Arrondissement de Cognac :**

- . Cognac
- . Barbezieux
- . Châteauneuf
- . Segonzac
- . Rouillac

### **Arrondissement de Confolens**

- Confolens . Chabanais . Chasseneuil . Mansle . Ruffec

Les demandeurs, quel que soit leur domicile (même hors département) peuvent se présenter indifféremment dans l'une ou l'autre de ces communes. Le passeport est remis dans la commune de dépôt de la demande.

Le passeport biométrique coûte :

- 86 € pour les majeurs
- 42 € pour les mineurs de 15 ans et plus
- 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans

Les documents à produire restent les mêmes (extrait naissance, justificatif de domicile, ancien passeport si il y a, 2 photos)



## **Contrôle de l'assainissement non collectif**

Le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement (SMAEPA) de la région de CHATEAUNEUF SUR CHARENTE est doté des compétences assainissement collectif et non collectif. Notre commune lui a transféré la compétence assainissement non collectif.

Selon la Loi sur l'Eau et les Milieux aquatiques du 30 décembre 2006, les communes ont le devoir de faire effectuer une visite de bon fonctionnement des installations d'assainissement individuelles existantes sur le territoire.

Cette seconde visite a pour objectif de vérifier que les installations d'assainissement non collectif ne portent pas atteinte à la salubrité publique et permettent la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines en identifiant d'éventuels risques environnementaux.

### **Les visites débuteront début 2017.**

La technicienne, Mlle REYMONNET, outre l'état des lieux, effectuera un rappel auprès des usagers sur l'entretien que nécessite une filière d'assainissement.

Cette visite est obligatoire et soumise à une redevance de 10€ par semestre par le biais de la SAUR sur la facture d'eau.

## **RECENSEMENT**

### **Le recensement s'effectuera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février**

L'agent recenseur, Mme Évelyne ROCHARD, effectuera une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de son passage.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site ***Le-recensement-et-moi.fr***. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, l'agent recenseur leur distribue les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'INSEE**

**LA RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE EST OBLIGATOIRE (Loi 51-711 du 7 juin 1951)**

***Merci de réserver le meilleur accueil à Mme ROCHARD.***

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MOSNAC / SAINT SIMEUX



Notre bilan de l'année scolaire passée est très positif. Nos différentes manifestations nous ont permis de financer les sorties scolaires de l'année écoulée, à savoir les sorties pédagogiques dont le cinéma ainsi que les sorties de fin d'année scolaires : zoo de Chizée pour les CE et les GS/CP, bivouac sur 3 jours pour les CM.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons déjà prévu le financement des sorties de fin d'année prochaine dont les projets sont réellement exaltants. Mais je ne vous en dit pas plus maintenant...

L'association étant vivante et pleine de convivialité, nous voyons une augmentation du nombre de membres au sein du groupe déjà existant, ce qui est très plaisant. De plus, cela permet une meilleure organisation lors de nos manifestations.

C'est pourquoi je remercie toute l'équipe de prendre du temps personnel afin que cette association vive.

Comme l'année passée, je vous présente une partie de l'équipe :



De gauche à droite :

Paméla LALÉ : adhérente – Céline DUDOGNON : adhérente – **Émilie PAVIOT**: secrétaire adjointe – **Sandrine COGNOLATO** : trésorière – **Valérie ANDRÉ** : secrétaire - Séverine BOETTI : adhérente - Stéphanie RÉZEAU: adhérente et institutrice des GS/CP – **Véronique CHARRIER** : vice présidente – Gaël NOMPEIX : adhérent – **Céline BELOT** : secrétaire adjointe – Aurélie MERCIER : adhérente – **Gaëlle CHAUVEAU** : présidente – Frédéric GRAND-JEAN : adhérent – Grégory FORESTIER : adhérent – Fabrice RAMEAU : adhérent

Il manque sur cette photo 4 membres de l'association qui sont pourtant tout aussi impliqués : Alexandre DUTREY, Isabelle GOILOT, Emilie LARENAUDIE, Cédric MARTIN

Les activités passées n'ont pas énormément varié sauf notre 1<sup>ère</sup> boum qui a réellement plu à nos petits participants. Au vu du succès de cette nouvelle expérience, nous la réitérerons l'année prochaine.

Notre randonnée d'orientation fut une réussite avec un temps adéquat (en comparaison avec l'année passée) et un nombre de visiteurs de plus en plus important.





En ce qui concerne 2017, le grand changement sera ressenti surtout lors de notre loto annuel car nous changeons nos modalités d'organisation, d'où un changement lors du loto lui même. Nous espérons vous voir nombreux à cette occasion.

Certaines manifestations sont en cours actuellement telles que le ramassage de cartons à la période de Noël sur Saint Simeux. La prochaine benne sera mise à disposition à Mosnac au mois de mars. Nous avons effectué notre vente de chocolats de Noël et nous commençons à préparer le loto.

N'oubliez pas nos prochains rendez-vous :

- le loto : 04 février
- le ramassage de cartons
  - Mosnac: en mars et en septembre
  - Saint Simeux : en juin et décembre
- le ramassage de ferraille en juin
- la kermesse fin juin
- la boum dont la date n'est pas encore déterminée
- la randonnée d'orientation fin septembre/début octobre
- la vente de fleurs au printemps qui vous sera proposé
- la bourse aux jouets probablement en novembre

Enfin je souhaite remercier les habitants des deux communes qui nous apportent leur soutien inconditionnel.

Je remercie Fabrice Informatique et Patrick de « Castel Impression », deux habitants de Mosnac, pour avoir sponsorisé nos banderoles pour la randonnée d'orientation.

Et pour finir un grand merci tout particulier à Mr DESNOYER de l'entreprise de maçonnerie de Saint- Simeux, qui a pris plusieurs heures de son temps personnel pour aider lors du ramassage de ferraille.





*Stéphanie  
entourée de  
ses élèves*

En regroupement pédagogique avec l'école de Saint Simeux où sont scolarisés les CE1-CE2 et les CM1-CM2, l'école de Mosnac accueille les GS-CP.

Cette année, les effectifs sont stables avec 8 GS et 13 CP, soit 21 élèves.

L'école est composée de deux salles, l'une pour le travail de classe et l'autre pour des activités comme l'informatique, la bibliothèque, des petits jeux d'intérieur mais également pour les activités des TAP et pour la garderie.

La garderie, assurée par Madame Maria MARANDAT, accueille les enfants des trois classes du regroupement, de 7h20 à 8h35 le matin et de 16h50 à 18h30 le soir et le mercredi de 12h à 12h30. Madame MARANDAT prépare également les repas sur place et s'occupe du ménage de l'école.

Concernant le transport scolaire, les élèves voyagent à bord d'un bus relooké avec des dessins colorés réalisés par les enfants du RPI. Madame Maryline SAUZET assure le ramassage scolaire ainsi que les déplacements des élèves pour les sorties scolaires.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) restent placés en fin de journée les mardis et les jeudis pour les deux écoles.

Les collègues de Saint Simeux et moi-même travaillons ensemble un maximum afin de pérenniser le lien entre les deux écoles et les deux communes.

De nombreux projets sont prévus cette année encore : un petit élevage de papillons (à partir du stade de la petite chenille), une participation à la Fête de la Science sur Angoulême, une sensibilisation autour du centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale et de la cérémonie du 11 novembre, des rencontres sportives USEP avec les écoles de Sireuil, Châteauneuf et Angeac-Charente, un après-midi aux Gastromades sur le thème du miel, deux sorties à la médiathèque et à la galerie municipale de Châteauneuf, la participation au projet « école et cinéma », la poursuite du travail autour du tri des déchets en partenariat avec Calitom et... un projet de classe découverte qui se concrétise... : la classe de GS-CP devrait partir quatre jours à Varaignes au mois de mai ; de belles expériences et de superbes souvenirs en perspective...

Stéphanie RÉZEAU



## CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

<b>Vacances d'HIVER</b>	<b>Du Samedi 18 Février 2017 au Lundi 06 Mars 2017 au matin</b>
<b>Vacances de PRINTEMPS</b>	<b>Du Samedi 15 Avril 2017 au Mardi 02 Mai 2017 au matin</b>
<b>Pont de l'ASCENSION</b>	<b>Mercredi 24 Mai 2017 au Lundi 29 Mai 2017 au matin</b>
<b>Vacances d'ÉTÉ</b>	<b>Samedi 08 Juillet 2017</b>
<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	<b>Lundi 04 Septembre 2017</b>
<b>Vacances de la TOUSSAINT</b>	<b>Du Samedi 21 Octobre 2017 au Lundi 06 Novembre 2017 au matin</b>
<b>Vacances de NOËL</b>	<b>Du Samedi 23 Décembre 2017 au Lundi 08 Janvier 2018 au matin</b>

## ARBRE DE NOËL

*Avant la remise des cadeaux, les élèves montrent leur habileté au djembé*



### La Mosnacotoise Trail du vignoble cognaçais du 15 mai 2016

Grâce à la mobilité des bénévoles et aux participants à partir de 3 ans, cette 13<sup>ème</sup> édition de "La Mosnacotoise Trail du vignoble cognaçais" a battu un nouveau record.

Tous les sourires des personnes présentes ont été la grande récompense de cette journée pleine de partage.

Notre petite équipe travaille tout le long de l'année et espère donner aux participants un peu de bonheur et de joie sportive. Dans ce joli petit coin de Charente, nous faisons découvrir toutes les richesses de notre patrimoine et les beaux paysages des communes de Mosnac, Saint-Simeux et Châteauneuf sur Charente.

Nous serions très prétentieux en déclarant avoir organisé le 1<sup>er</sup> "Championnat de France de Course à l'Américaine de Jacquy" en duo mixte. Tout le monde a compris que c'était juste une animation pour le plaisir et que Jacquy est unique.

Nos très chaleureux remerciements vont :

- A l'équipe de 160 bénévoles des communes, principalement de Mosnac et Saint-Simeux, du Jogging Club Leroy Somer et beaucoup de nos familles et amis. Ils mettent à disposition de notre épreuve pédestre nature : temps, compétence, patience et gentillesse et font que celle-ci soit réussie.

- Les propriétaires qui ouvrent leurs portes pour tracer les circuits ou faire des parkings
- Les municipalités de Mosnac, Saint-Simeux et Châteauneuf sur Charente, les partenaires privés et les collectivités territoriales.

- Tous les participants, du 1<sup>er</sup> au dernier, sont tout aussi importants à nos yeux : 775 coureurs (763 classés), 177 marcheurs, 220 enfants de l'initiation d'athlétisme au mini-trail et 30 de la "Course à l'américaine de Jacquy" soit près de 1 200 participants. Cela a fait beaucoup de monde sur le stade de Mosnac et sur les routes, chemins, sentiers et bord de la Charente.

Nous nous réjouissons que les 7Km permettent à plus en plus de coureurs de tenter une 1<sup>ère</sup> expérience (194 en 2016 pour 91 en 2015)

Cette année notre épreuve s'est déroulée sur un week-end de 3 jours, ce qui a rendu la tâche un peu plus difficile pour trouver des bénévoles.

Nous avons eu la chance d'avoir la présence de groupes d'Indre et Loire, Creuse et Vendée qui ont mis une grosse ambiance surtout à la fin des récompenses. Cela restera un très grand moment d'émotions pour un grand nombre d'entre nous.

Sur le site internet de "La Mosnacotoise" vous pourrez consulter les vidéos et les liens pour les photos et ainsi revivre ou découvrir cette belle journée. <http://lamosnacotoise16.wix.com/lamosnacotoise16>

Nous vous donnons rendez-vous le **14 mai pour l'édition 2017** et nous souhaitons que vous soyez encore plus nombreux à nous apporter votre aide. Nous espérons vous retrouver également pour le repas des bénévoles après l'Assemblée Générale de l'Association du "Trail du vignoble cognaçais" en début d'année.

Jocelyne BOUILLAUD





## A.S. MOSNAC

Pour la saison 2015/2016, l'A.S. MOSNAC évolue toujours en 4ème division.

Nous avons fait une saison convenable, ce qui a permis de nous maintenir à la 5ème place de la poule. Nous avons à nouveau fait un bon parcours en coupe Edely jusqu'au 1/4 de finale.

Toujours des difficultés pour les entraînements pendant la période hivernale ; aussi nous avons dû nous déplacer sur Angoulême mais bien sûr moyennant une cotisation de 55 euros par entraînement.

Comme les années antérieures, tous les membres se sont afférés à organiser des festivités.

Pour la saison 2016/2017, lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2016, le bureau a été reconduit et renforcé par de nouveaux membres (anciens joueurs). Nous débutons la saison avec deux démissions, quatre arrêts définitifs et neuf arrivées.

Cédric Voyer, entraîneur depuis 3 ans, nous a annoncé après l'A.G. son départ vers un autre club pour entraîner en division supérieure. Il a été remplacé par Houari Kerchouche connu de nous tous depuis quelques années.

Nouvelles félicitations à l'arbitre du club Aurélien qui a terminé sur une bonne note en arbitrant la finale de la Coupe Edely au stade Lebon. Depuis cette nouvelle saison, il arbitre les 1ères divisions et les inter-districts.

Nous devons dire un grand merci aux bénévoles du club qui ont œuvré les week-ends pour avoir de l'éclairage qui depuis fin octobre est fonctionnel pour effectuer des entraînements corrects. Ceci terminé, ils ont fait des travaux pour transformer la cuisine afin d'avoir un local pour se retrouver à la fin des matches.

Nous remercions également le Conseil municipal pour nous avoir permis d'effectuer ces travaux d'aménagement.

Pour les festivités cette année c'est très difficile, n'ayant plus de salle et nos moyens financiers étant limités, il sera peu probable de trouver une location à un prix raisonnable. Pourtant c'est nécessaire pour la survie du club.

Le Président Manu

### **Calendrier des matches (à 15h00)**

- 4 septembre 2016
- 2 octobre 2016
- 9 octobre 2016
- 23 octobre 2016
- 6 novembre 2016
- 13 novembre 2016 (coupe)
- 27 novembre 2016
- 29 janvier 2017
- 12 mars 2017
- 2 avril 2017
- 30 avril 2017
- 14 mai 2017 (coupe)
- 21 mai 2017





**AMICALE DES PROPRIÉTAIRES DE LA CHASSE DE MOSNAC  
(APCM)**

**CAMPAGNE 2016/2017**

Les membres du bureau et moi-même tenons à remercier les chasseurs de nous avoir accordé de nouveau leur confiance lors de la dernière élection du bureau.

Encore merci.

Le subvention de la mairie (250 €) a été versée à Mr LALLOYER pour le piégeage de cette année : 13 renards et 14 à l'affuts, soit un total de 27.

96 ragondins.

33 pies.

191 corbeaux.

Suite aux dégâts causés par les sangliers dans certaines parcelles de maïs, le groupement Châteauneuf, Birac, Mosnac effectue régulièrement des battues.

A ce jour, nous comptons 10 sangliers tirés dont 3 sur la commune de Mosnac.

Le Président, Marcel DUMAS.



## REPAS COMMUNAL



C'est le 10 avril qu'a eu lieu le repas communal à la salle des Fêtes.

Une soixante de convives ont passé un excellent après-midi.



## MOSNAC FIOUL



### COMMANDES GROUPÉES DE FIOUL

Suite à la réunion du 14 octobre, 25 foyers participent actuellement à l'achat de fioul en groupant leur commande chez le même fournisseur, la Sté PIVETAUD de SIREUIL.

Cela nous permet de bénéficier d'un prix très attractif qu'il serait impossible de négocier seul.

Bien évidemment, tout le monde n'est pas obligé de commander en même temps mais il est tout de même mieux de faire venir le livreur pour 3-4 foyers le même jour et donc de prévoir son besoin à l'avance.

Si d'autres personnes veulent se joindre au groupe, contacter

Hervé ROBERT au 06 07 65 53 61 ou [herverobert.mairie.mosnac@gmail.com](mailto:herverobert.mairie.mosnac@gmail.com).

## SORTIE ANNUELLE

### SORTIE ANNUELLE ORGANISEE PAR L' A.S. MOSNAC

Ce samedi 18 juin 2016, par une journée ensoleillée, nous sommes partis 52 personnes à Mornac sur Seudre (17).

Comme de coutume, à l'arrivée ce fût la pause café avant de visiter le Musée ferroviaire situé dans l'ancienne gare : billetterie, lampisterie, matériel roulant, outils anciens, circuit miniature, poste d'aiguillage etc.. tout y est représenté et avec des explications très intéressantes.

Puis, nous sommes montés à bord du Train des Mouettes ; train touristique qui nous a fait découvrir, durant près de deux heures, le long de l'estuaire de la Seudre Chevaillette et La Tremblade avec leurs marais salants et leurs villages ostréicoles. Nous avons débuté le parcours avec la locomotive diesel puis notre périple s'est terminé avec la locomotive à vapeur.

Ensuite nous sommes allés au restaurant "l'Auberge des Métairies" où nous attendait un succulent repas à base de produits de la mer.

L'après-midi ce fût la visite des Marais Salants où nous avons été très attentifs aux explications du guide. Puis la soirée fût consacrée à la visite du charmant petit village de Mornac avec son port et ses petites ruelles.

C'est à 19 h 30 que cette agréable journée s'est clôturée par le pot de l'amitié.

Liliane.



## COMITÉ DES FÊTES MOSNAC 16

Votre comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2017 faite de festivités et de rencontres.

Cette année nous avons proposé à la mairie de participer à la démolition de la salle, ce qui nous permettra de faire des économies substantielles

Nous prévoyons également l'organisation d'une animation couscous le samedi 11 mars 2017 dans la salle de Saint Simeux où nous vous espérons nombreux.

D'autres activités seront au programme.

Composition du nouveau bureau 2016

David CARCAUZON : Président

Guilaine RENAUD GRETEAU : Vice-présidente

Eric ROCHARD : Trésorier

Paulette LAMAISON : Trésorière adjointe

Alexandra SARDAIN : Secrétaire

Marie BANCHEREAU : Secrétaire adjointe





# MOSNAC FESTIVAL

Très grand succès cette année encore pour la 2ème édition du Festi'val



Avec une équipe d'animateurs en grande forme, les enfants étaient nombreux à participer aux jeux organisés au stade.



Avant de déguster la paëlla, concours de lancer de chausson



200 convives ont participé au repas et encore plus ont assisté au spectacle





### Paulette LAMAISON, la dame des associations

Je vais vous conter l'histoire de Paulette LAMAISON

Elle a commencé par un travail de couturière chez une garde barrière à l'âge de 19 ans puis a effectué ses premiers remplacements de garde barrière dans les villages environnants.

Arrivée en avril 1958 à Mosnac-Sireuil en tant que garde barrière à Pile où il n'y avait ni eau ni électricité, elle continua de villages en villages son métier jusqu'à ce qu'elle revienne en avril 1967 à la gare de Mosnac.

4 enfants sont nés lui donnant 16 enfants.



petits enfants et 20 arrière petits

Elle fait partie depuis 51 ans des associations...

donneurs du sang et de multiples

Toujours partante, elle donne de ment 3 associations y compris celle comité des fêtes où elle est trésorière.

son temps aux autres dont également de la Mosnacotoise, et bien sûr sorrière.

Elle divulgue conseil, bienveillance préparation des salles, des repas

et est toujours sur le qui-vive à la et autres festivités

La voix douce de Paulette vous répond au téléphone lors de vos réservations de place au Festival' de Mosnac

Voilà une partie de l'histoire de Paulette qui vous accueille toujours avec un petit mot gentil, qui s'enquiert de vous et de votre entourage et qui est toujours là pour les autres

Paulette c'est la dame au grand cœur !!!

**C'est la mémoire vive de Mosnac.**

Guilaine

### Le cake frou frou façon Paulette

*Cuisson : 40 min*

*Thermostat : 4 à 5*

*Ingrédients : 2 gros œufs*

*17cl sucre en poudre*

*3 x 17cl farine*

*1 paquet de levure 17cl huile 17 cl vin blanc (doux ou sec)*

*1 zeste de citron*

- Mélangez les œufs + le sucre + le zeste citron + la levure et finir avec huile
- Cuire dans un moule à cake de bonne taille
- Démoulez chaud sur une grille



**BONNE DEGUSTATION!!!**

# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016

## Texte officiel lu par Mr Le Maire

Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. Cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnait la Grande Guerre depuis plus de quatre ans. Le Centenaire du premier conflit mondial est l'occasion pour les Françaises et les Français de commémorer cette journée avec une émotion particulière, tant cette histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale.

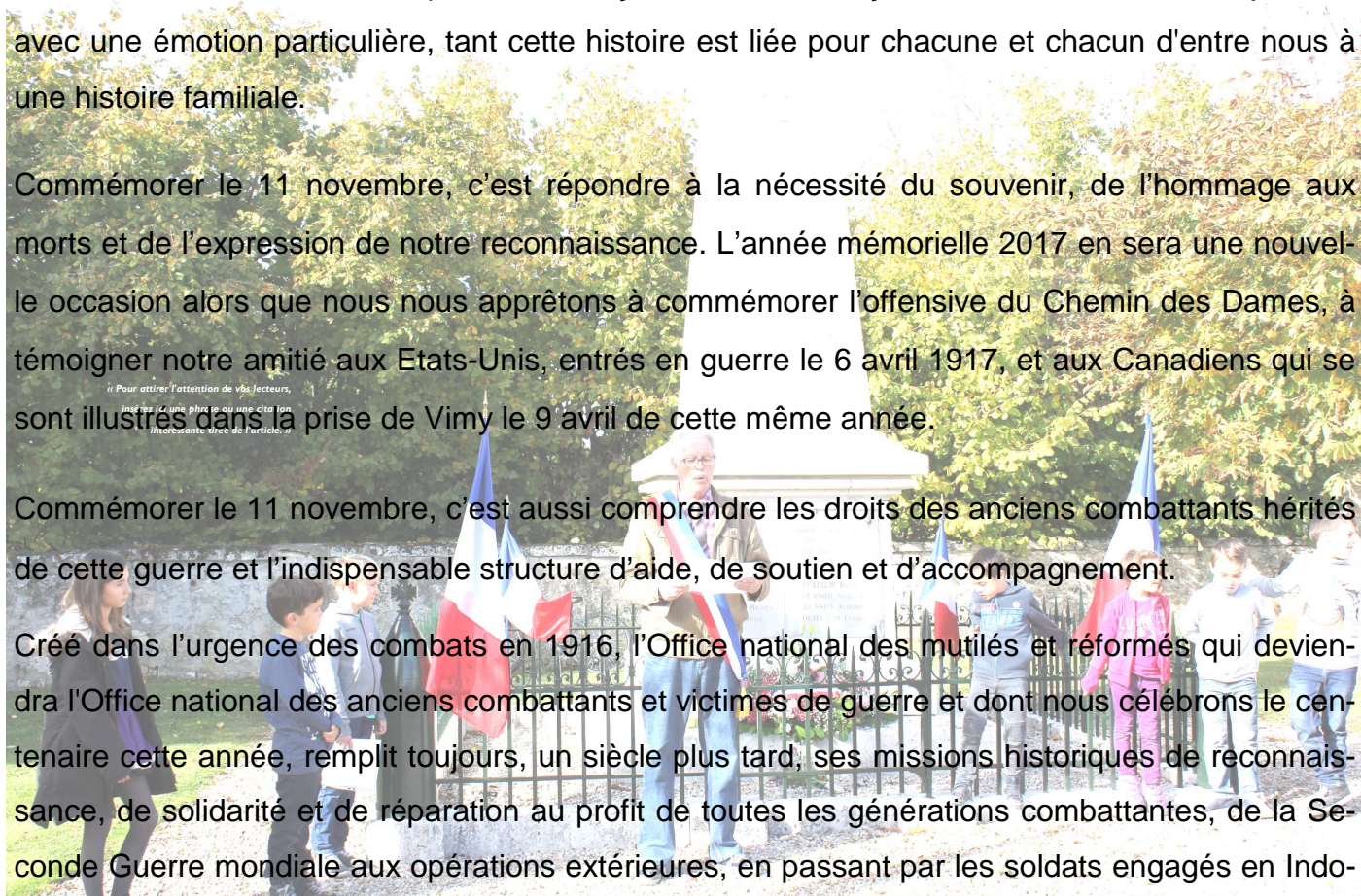
Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance. L'année mémorielle 2017 en sera une nouvelle occasion alors que nous nous apprêtons à commémorer l'offensive du Chemin des Dames, à témoigner notre amitié aux États-Unis, entrés en guerre le 6 avril 1917, et aux Canadiens qui se sont illustrés dans la prise de Vimy le 9 avril de cette même année.

Commémorer le 11 novembre, c'est aussi comprendre les droits des anciens combattants hérités de cette guerre et l'indispensable structure d'aide, de soutien et d'accompagnement.

Créé dans l'urgence des combats en 1916, l'Office national des mutilés et réformés qui deviendra l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et dont nous célébrons le centenaire cette année, remplit toujours, un siècle plus tard, ses missions historiques de reconnaissance, de solidarité et de réparation au profit de toutes les générations combattantes, de la Seconde Guerre mondiale aux opérations extérieures, en passant par les soldats engagés en Indochine et en Afrique du Nord.

Soucieux de pérenniser et d'inscrire dans la pierre l'hommage rendu chaque 11 novembre aux Morts pour la France dans les théâtres extérieurs, le Président de la République a décidé qu'un monument, dont les travaux seront lancés en 2017 à Paris, sera dédié à ces femmes et ces hommes qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs. Ce futur Haut-lieu de la mémoire nationale entend témoigner à la jeune génération combattante la reconnaissance éternelle de la Nation et rappeler aux Françaises et Français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, sont prêts à la défendre.

Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire.



« Pour attirer l'attention de vos lecteurs,

insérez ici une photo ou une citation intéressante tirée de l'article. »



## Texte écrit par Mr Philippe BOULANGER

Lorsqu'on évoque la grande guerre en 1916, les images de Verdun défilent immédiatement sous nos yeux.

La terrible bataille, dont l'émouvant centenaire fut rapporté ici même cette année, commença le 21 février sous un déluge d'un millier d'obus allemands. Pourtant, l'armée française ne plia pas. Elle résista pendant 10 mois, date à laquelle l'ennemi recula

Verdun, on ne passe pas, ; ceci au prix d'un effroyable carnage : 300.000 morts et 400.000 blessés.



Parmi les victimes, on ne relève aucun soldat de notre commune mais 3 d'entre eux perdirent la vie au cours d'autres affrontements. Tous en juillet :

**Le 8 : BONNAUD Jean**, 2ème classe au 107ème RI qui venait d'avoir 23 ans. Dispensé de service militaire comme fils aîné de veuve, il fut tout de même mobilisé et tomba mortellement blessé à JOUAIGNES dans l'Aine.

**Le 20 : BESSON Armand**, 2ème classe âgé, de 21ans, tué à l'ennemi à HARDECOURT dans la Somme. Son corps ne fut pas retrouvé. Second malheur pour ses parents. Son plus jeune frère mourut au combat l'année suivante



**Le 30 : ÉGRETEAU Émile**, soldat infirmier dans l'armée d'Orient, âgé de 25 ans. Il mourut de maladie à Sédès en Serbie. Signalons tout de même que réformé en 1914 pour tuberculose, il fut mobilisé en 1915 et envoyé à Salonique.

Le souvenir de ces 3 Mosnacais reste pour toujours gravé sur notre monument.

Rendons aujourd'hui hommage à leur courage et à leur sacrifice.

## HISTOIRE DU PATRIMOINE



**LE PONT DE MOSNAC A SAINT SIMEUX**

Dès son origine, l'homme s'est principalement installé autour des cours d'eau, puis il s'est efforcé de les franchir. Les passages à gué, les barques, les bacs sont restés longtemps le moyen le plus usité, puis, au XIXe, les aménagements comportent la construction de ponts qui sont parfois de véritables œuvres d'art. Le pont enjambe le fleuve, se moque, insolent des inondations. Pied de nez à la barrière naturelle, il nargue les flots, ses piliers solidement ancrés dans l'eau. Historiquement, le bac est le moyen le plus utilisé pour franchir fleuves et rivières, offrant le meilleur compromis, permettant à tout moment de couper les ponts avec l'autre rive, d'éviter les invasions néfastes. Au passage, l'autorité locale perçoit une taxe, source de profit bienvenu. C'est ainsi que le bac entre Mosnac et St Simeux demande 10c pour un cavalier et son cheval, 3c pour une vache allant au pâturage mais 8 pour celle qui part à la vente... Sont exempts de droit de passage les magistrats, administrateurs, fonctionnaires, malles-poste, militaires, gardes nationaux..



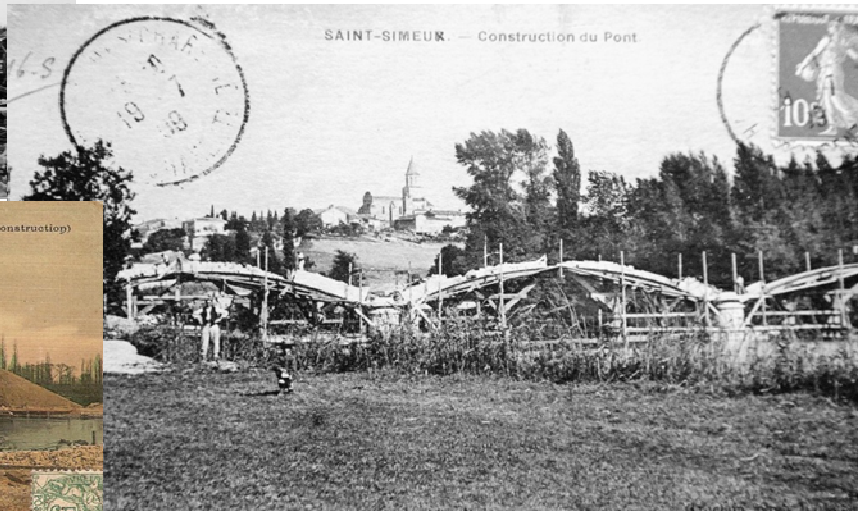
Le sénateur Emard Pierre Limouzin-Laplanche est né à Mansle en 1845, d'une famille fort ancienne dans cette région. Il épouse Marie-Louise Mallet qui possède une maison à St Simeux. De cette union naquit un fils, mort adolescent. Maire de Mansle, il est député en 1898 et sénateur de 1903 à 1928. C'était un homme de petite taille, toujours vêtu de noir, courbé en avant, il s'appuyait sur une canne. Discret, fervent démocrate, il parlait d'une voix faible et douce. Avec son cabriolet à deux places, il se rendait fréquemment à la gare de Mosnac lors de ses séjours à Saint Simeux.

Des trois types de pont étudiés, c'est celui en maçonnerie composé de trois voûtes qui a été retenu.





Pont de St-SIMEUX & MOSNAC en Construction



SAINT-SIMEUX — Construction du Pont



MOSNAC-sur-CHARENTE — Pont de St-Simeux (en construction)

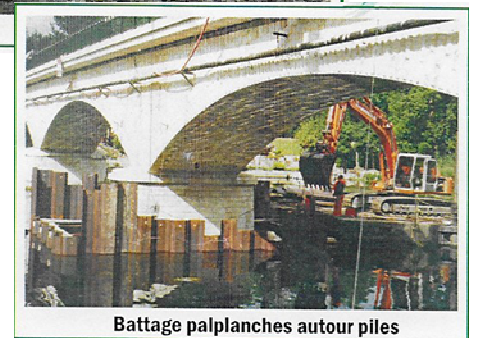
En 2001, il a été décidé de restaurer le pont, le vieux monsieur avait vieilli, ses fondations se déstabilisaient, sa structure se dégradait et son profil n'était plus adapté aux nouvelles contraintes de sécurité. L'objectif était de garder son aspect esthétique en y intégrant un élargissement sans oublier les exigences de l'Architecte des Bâtiments de France, les moulins de St Simeux sont tout proches et classés aux Monuments Historiques.



Rejointoiement des maçonneries



Tablier terminé



Battage palplanches autour piles

«Les hommes construisent trop de murs, pas assez de ponts»  
Isaac Newton

Le pont, une métaphore du lien, comme une main tendue, le pont réunit ce que la nature a séparé et témoigne de l'ingéniosité des hommes. Il transforme le paysage, le structure, le complète, le domine, sa forme doit donc être harmonieuse. Parmi tous les ouvrages que l'homme a bâti de ses mains, le pont, réussite architecturale, reste de grande importance.

Le pont fait fonction de porte. Certains sont construits pour déclencher la guerre, transporter des combattants, d'autres, au contraire, sont bâtis pour consolider la paix, réunir les peuples, les cultures, abolir les frontières, créer la liaison entre deux rives, deux réalités, symbole de confiance, de sécurité et ce faisant, transforment distance et espace.  
proches et classés aux Monuments Historiques.

Paulette PATARIN





## ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LES LOISIRS ET LES ACTIVITÉS NATURE

AILAN est une association socio éducative née en 1993, qui a pour principal objectif de développer et d'harmoniser les loisirs éducatifs et les activités sportives, culturelles et environnementales pendant le temps libre sur le territoire de la communauté de Commune de la région de Châteauneuf.

### Ce qu'elle vous propose :

- la pratique de loisirs de proximité (activités dans les écoles, au collège, ateliers dans les villages, ateliers périscolaires, TAP...
- un panel d'activités nombreuses et variées (sport, culture, loisirs, environnement, pour les enfants mais aussi les parents, école multisports, ateliers artistiques, éveil musical...)
- une démarche d'actions et de réflexions inscrite dans la logique du développement durable et une sensibilisation au respect de l'environnement
- un travail en partenariat dans la menée de nombreux projets (soirées, débats...)
- des animations éducatives de qualité
- le maintien d'une tarification basse demandée aux familles pour accueillir le plus grand nombre d'enfants.

L'AILAN propose également pour vos adolescents : inscription obligatoire

**Pour l'accueil périscolaire (6ème, 5ème) :** lundi une prise en charge par la commune de Châteauneuf de 16h15 à 18h30. Votre jeune sera pris en charge à la sortie du collège et accompagné, à l'école primaire Marcelle Nadaud pour une aide au devoir.

Mardi, jeudi de 16h30 à 18h30 et vendredi de 16h15 à 17h30, il sera pris en charge à la sortie du collège et accompagner jusque dans nos locaux, pour une aide au devoir et des activités...

**Pour l'accueil extrascolaire (12 à 16 ans) :** mercredi de la sortie du collège avec repas à 18h30 ou de 13h30 à 17h00 (possibilité de garderie 17h00 à 18h30).

Samedi des sorties et des projets à définir avec des jeunes.

Et pendant les vacances de 9h00 à 17h00 possibilité de garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 (attention 12 places).

**L'école des sports :** courir, se dépenser, avoir l'esprit d'équipe, offrir un cadre ludique et non compétitif, s'initier à différents sports tout au long de l'année. Samedi de 10h00 à 12h00 .

50€ à l'année (aide de 20€ par le conseil départemental pour la 1ère année d'inscription).

Enfants de 8 à 13 ans. Prochain cycle : tennis, VTT et canoë kayak. Encadrés par des brevets d'état de la discipline.

1 rue Antoine Descoffre 16120 CHATEAUNEUF sur CHARENTE

Tél : 05.45.97.34.50 ailan16@wanadoo.fr

Site : ailan16.assoweb.com

### Permanences :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Samedi 9h00 à 12h00 (pas de permanence les samedis de vacances scolaires)

## RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAL

1 rue Antoine Descoffre 16120 CHATEAUNEUF sur CHARENTE

Tél : 05.45.25.50.55 ram.interco@cc-region-chateauneuf16.fr

### Permanences :

Lundi 9h00 à 12h30

Mardi 14h00 à 17h00

Mercredi 9h00 à 13h00

Jeudi 9h00 à 12h30 et 13h30 à 19h30

## ASSOCIATION LE SOLEIL EST LA TERRE

Le soleil est la terre est la réflexion de bénévoles depuis 2010 afin de venir en aide

à toutes personnes locales, régionales et ou internationales.

L'Association du soleil est la terre existe depuis 2011, elle a pour but de venir en aide aux enfants du monde. (association loi 1901, non subventionnée).

Les bénévoles ont ainsi contribué à aider l'Afrique, les sinistrés de l'Aube, l'école de Châteauneuf sur Charente, des particuliers...

Apport de produits de premières nécessités, livres pour bibliothèque, matelas, Vêtements, ... , bras pour aider!

- récupération de vêtements, vaisselles, objets, meubles...vélos
- recyclerie, débarrasage direct chez le particulier
- réparation de matériels, bennes à vêtements...
- valorisation : fer, boîte, papier, carton...

**DON, REVALORISATION, TRANSFORMATION, VENTE**

9 boulevard Charlefranc 16120 CHATEAUNEUF sur CHARENTE

LUDO : 06 89 46 72 69

Ouverture :

- mardi et jeudi matin
- samedi toute la journée
- le 1er dimanche de chaque mois

L'ASSOCIATION LE SOLEIL EST LA TERRE A EGALEMENT BESOIN DE VOUS  
FUTURS BENEVOLES

## FRATERNITÉ CHATEAUNEUF-YAKO-SEGONZAC

Cette association finance des actions humanitaires pour la « fraternité Châteauneuf / Yako / Segonzac ».

Des bennes destinées à la collecte de vieux papiers, revues, journaux et cartons sont installées tous les deux mois dès le vendredi soir sur le parking Somadis Intermarché à Châteauneuf.

Cette action écologique et coopérative est une aide importante au développement au Burkina Faso.

**Prochaines collectes :**

**07 & 08/01 - 04 & 05/03 - 06 & 07/05 -**

**01 & 02/07 - 02 & 03/09 - 04 & 05/11**

Pour plus de renseignements : 05 45 97 17 57 (HR)



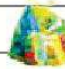





## COLLECTE SÉLECTIVE 2017

CE CALENDRIER TIEN COMPTE DU REPORT DES JOURS FÉRIÉS

**ATTENTION CHANGEMENTS DE JOURS DE COLLECTE POSSIBLES**

**A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2017**

### **VENDREDI** semaines paires

JANV. 17	FÉVRIER	MARS
D1	M1	M1
L2	<b>01</b> J2	J2
M3	V3	V3
M4	S4	S4
J5	D5	D5
V6	L6	<b>06</b> L6
S7	M7	M7
D8	M8	M8
L9	<b>02</b> J9	J9
M10	V10 	V10 
M11	S11	S11
J12	D12	D12
V13 	L13	<b>07</b> L13
S14	M14	M14
D15	M15	M15
L16	<b>03</b> J16	J16
M17	V17	V17
M18	S18	S18
J19	D19	D19
V20	L20	<b>08</b> L20
S21	M21	M21
D22	M22	M22
L23	<b>04</b> J23 	J23 
M24	V24 	V24 
M25	S25	S25
J26	D26	D26
V27 	L27	<b>09</b> L27
S28	M28	M28
D29		M29
L30	<b>05</b>	J30
M31		V31



## Ramassage des ordures ménagères :

**Tous les mercredis matin.**

Mettre la veille dans des poubelles avec couvercle pour éviter qu'elles ne soient dispersées durant la nuit.

## Tri sélectif des déchets :

La collecte du tri sélectif a lieu le :

**vendredi matin tous les quinze jours, les semaines paires.**

Les poches jaunes doivent être sorties la veille du ramassage, soit le jeudi soir. Elles concernent les bouteilles plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, journaux, magazines et prospectus.

La mise en place de cette collecte sélective permet le développement du recyclage. Les poches jaunes sont à votre disposition en mairie.

## Ramassage du verre :

Tri du verre vous allez être emballés !

Vous triez votre verre... Vous participez alors facilement et activement à la protection de l'Environnement en favorisant son recyclage (économie de matières premières, réduction de déchets à éliminer...)

Les conteneurs à verre mis à votre disposition sur Mosnac sont situés :

**- route de St-Simeux, sur le bord de la RD 422**

**- à la Voûte**

**Ces lieux sont aussi les vôtres, merci de les laisser propres.**

**Pour cela, ne déposez rien au pied des conteneurs (ni verre, ni déchets).**

## Déchetterie de Châteauneuf :

Carrière des Rocs 16120 CHATEAUNEUF Tél. : 05 45 97 06 90

**Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

**Fermée le jeudi et dimanche et le mardi matin.**

Vous pouvez y porter les ferrailles et métaux, le verre, les remblais et gravats, les déchets végétaux, les papiers et cartons, les huiles usagées, les batteries, les déchets ménagers spéciaux, tout venant et textiles.

## PERMANENCES ADMINISTRATIVES

<b>Médiathèque intercommunale LA KINKAÏRI</b> 18 rue du Général de Gaulle 16120 CHATEAUNEUF  Tél. 05 45 97 16 20	Mardi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
	Mercredi de 14h00 à 18h00
	Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
	Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

<b>Croix Rouge</b>	Place du 8 mai 16120 Châteauneuf
Permanence le 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 15h00 à 17h00 Et 2 <sup>ème</sup> samedi de 9.00h à 12.00h	

<b>Mission locale</b> Insertion professionnelle et sociale jeunes 16 à 25 ans, non scolarisés.	Permanence tous les jeudis matin de 9h00 à 12h00 à Châteauneuf (sous la mairie, face à l'Office de Tourisme) Siège : 41 rue de la Maladrerie 16100 Cognac 05 45 83 97 00
Sur rendez-vous, Jeudi matin	

<b>Permanence</b> <b>Maison départementale des solidarités du Jarnacais</b> <b>Antenne de Châteauneuf</b>	Centre médico-social, place de la Chaume à Chauvin À Châteauneuf : 05 16 09 51 36 Rendez-vous ou libre accès suivant les permanences  Accueil, conseil, information, orientation. Confidentialité et gratuité
---	--

Puéricultrice, médecin PMI, Assistante sociale...

---

La santé dès la naissance / Protection maternelle et infantile / Activités d'éveil pour enfants  
 Assistant(e)s maternel(le)s / Protection de l'enfance / Santé et prévention  
 Insertion / Logement pour tous / Handicap / séniors...

## NUMÉROS UTILES

*En cas d'erreur sur un de ces contacts, merci de nous en informer.*

### Urgences

<b>SAMU</b>	<b>15 ou 112</b>
<b>POMPIERS</b>	<b>18 ou 112</b>

### *Rappel :*

*Les numéros d'urgences ne doivent être utilisés qu'en cas d'absolue nécessité.*

### Médecins et pharmaciens à Châteauneuf

<b>Groupe médical : Drs Lavessière - Cognolato</b> Hôpital local, Place de l'Église	<b>05 45 66 28 28</b>
<b>Cabinet médical : Drs Jammet - Cario &amp; Jonquet-Franchaud</b> 14 rue du Temple	<b>05 45 66 60 60</b>
<b>Pharmacie de l'Hôtel de Ville Picot</b> Place de la Liberté	<b>05 45 97 00 72</b>
<b>Pharmacie Dumur</b> 14 rue A Briand	<b>05 45 97 00 20</b>

### Infirmiers à Châteauneuf

<b>Cabinet d'infirmières : Mmes Mandon - Martinaud &amp; Mr Loisel</b> Hôpital local, place de l'Église	<b>05 45 62 54 72</b>
<b>Groupe de soins infirmiers: Mr San Agustin - Mme Boujut</b> 5 rue Berthe et Jules Noblet	<b>05 45 66 27 37</b>

### Dentistes à Châteauneuf

<b>Dr Gabart - Dr Kohout</b> 14 Place des Minimes	<b>05 45 66 22 31</b>
<b>Dr Coquillat</b> 17 rue Victor Hugo	<b>05 45 97 02 14</b>

### Ambulance à Châteauneuf

<b>Ambulance de Châteauneuf</b> rue Marcelle Nadaud	<b>05 45 66 25 25</b>
---	-----------------------

### Vétérinaire Châteauneuf

<b>Clinique vétérinaire</b> 11 Place de la Liberté	<b>05 45 97 11 70</b>
--	-----------------------





*MOSNAC d'hier*



*NDLR : Remerciements pour  
l'aide précieuse et la collaboration  
active de Corinne FONTENAUD*

Directeur de la publication :  
Guy DEWÈVRE  
Comité de rédaction :  
Guilaine RENAUD & Hervé ROBERT  
Dépôt légal Janvier 2017